

CGT – UNSA – SUD-Rail – CFDT

Monsieur IZARD
Directeur Général Délégué Infra
34 rue du commandant
Mouchotte
75699 PARIS Cedex 14

Paris, le 08 décembre 2009

Monsieur le Directeur Général Délégué Infra,

Depuis maintenant plusieurs semaines, les agents des EALE interpellent les représentants de la Direction de l'Infra pour exprimer leur mécontentement et leurs exigences.

Au travers de plusieurs initiatives locales, ce mécontentement n'a cessé de grandir conduisant les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD Rail et CFDT à déposer une demande de concertation immédiate au niveau national.

Cette DCI nationale EALE s'est tenue le 26 novembre 2009 à la Direction de l'Infra. Elle n'a apporté aucune réponse aux attentes et aux revendications des Cheminots des EALE.

Aussi, conformément à l'article L 2512.2 du Code du Travail, les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD Rail et CFDT vous déposent un préavis de grève reconductible par période de 24 heures à partir du Lundi 14 décembre 2009 à 4h00 et selon les modalités suivantes : 59mn, 3h59mn ou journée complète.

Il couvre l'ensemble des Cheminots des EALE (UO – UP – Organisme d'élaboration des documents de maintenance – Ecole de formation EALE de Marseille – IGTE – DPI – CSC – Experts EALE), ainsi que ceux amenés à les remplacer, l'astreinte ne sera pas assurée.

CE PREAVIS EST MOTIVE PAR LES EXIGENCES SUIVANTES :

1. L'arrêt des suppressions d'emplois dans les UP EALE.
2. La problématique des investissements relatifs aux IFTE (regroupement des CSS, ...).
3. Une politique de formation qui donne les moyens (humains et financiers) à l'école nationale et aux UO EALE pour faire face aux besoins.
4. La mise en place d'une vraie politique pour le renouvellement des RSS.

5. L'embauche des alternants et l'arrêt des déqualifications de postes.
6. La mise en place d'une véritable possibilité de déroulement de carrière pour les personnels.
7. L'abandon des « macro principes » du schéma directeur qui n'ont pas de justifications technique et économique, ils s'opposent aux projets de modernisation locaux efficaces, moins onéreux et à des investissements « de terrain ».

Les Organisations Syndicales CGT – UNSA – SUD Rail et CFDT sont disponibles pour engager les négociations sur les revendications exprimées dans le cadre du préavis.

Elles demandent à être reçues par des Responsables de l'Infra qui soient capables de répondre aux exigences des points du préavis et décisionnaires sur les différents points énumérés ci-dessus.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général Délégué Infra, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT
Robert LEROY

Pour l'UNSA
Thierry SALMON

Pour SUD-Rail
M. Henri GILLARD

Pour la CFDT
Philippe PARISOT

